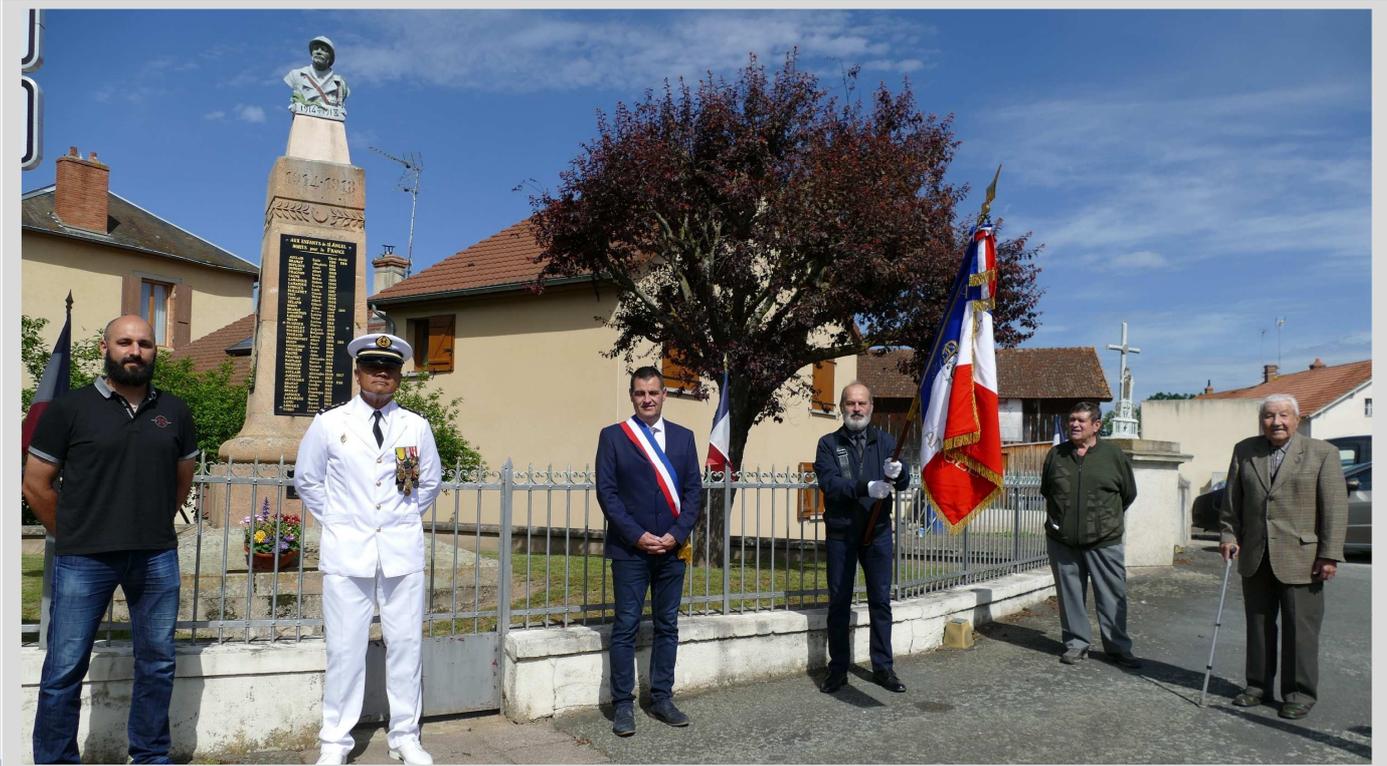


## SAINT-ANGEL : Une cérémonie en compagnie d'un officier de la Marine



Devant le Monument aux Morts, les consignes du protocole sanitaire ont été respectées durant la cérémonie

**La cérémonie de commémoration du 8 mai s'est déroulée en format très restreint mais en présence de Monsieur Jacky Muliakaaka, Officier de Réserve Opérationnelle de la Marine nationale.**

Ne pouvant assister aux cérémonies habituelles, il a choisi de participer à celle de St Angel, où il a habité il y a quelques années. Originaire des Îles Wallis et Futuna, il s'était engagé à la Légion Etrangère à l'âge de dix-huit ans.

Son parcours militaire durera seize ans. Médaillé militaire, il a été décoré de la Croix de Guerre avec citation, de la Valeur Militaire avec citation, de la Médaille des blessés et a reçu également des distinctions de la part de l'OTAN et l'ONU.

Aujourd'hui, il représente la Frégate Multi Missions Auvergne basée à Toulon comme Officier de la Marine nationale et coordonne, avec le commandement de son navire, l'enseignement marine au sein des classes défense des établissements scolaires et pour la préparation militaire marine.

Olivier Labouesse, le maire, s'est dit très honoré par sa présence à la cérémonie qui réunissait également deux anciens combattants, Jean Beaudon et Marcel Guillemard ainsi que Jean-Marie Gille, portedrapeau.

Monsieur le Maire a lu le message du Président de la République. Olivier Garcez, adjoint, a appelé chaque enfant de St Angel mort au combat.

Un dépôt de gerbe a été fait à l'issue de la cérémonie.

L'ASP Muliakaaka rédigera un rapport de circonstance auprès du Pacha, le Capitaine de Vaisseau Y. Bossu commandant la Frégate, afin de lui présenter le bon déroulement de la commémoration du 8 mai 1945, passée dans la commune.